



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE**

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 8 JUILLET 2025

AVIS PUBLIC est donné aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice-générale / greffière-trésorière:

Qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le 8 juillet 2025 à 20h au bureau municipal de la municipalité de Lorrainville.

DONNÉ À LORRAINVILLE CE 30^E JOUR DE JUIN DE L'AN 2025.

Edith Lebel
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Edith Lebel, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 30 juin 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30 juin 2025.

Edith Lebel
Directrice générale/greffière-trésorière